Mairie 10e
www.mairie10.paris.fr
N° 09 - novembre 2010

Les Infos du 10e

DIX sur DIX :
LA FÊTE DES ASSOCIATIONS RÉUNIT LES HABITANTS

SOMMAIRE

P8 **Dossier**
Le contrat de sécurité d'arrondissement

P7 **Votation citoyenne**
pour le droit de vote des étrangers

P10 **Le jardin Villemin récompensé**
pour le travail de ses jardiniers

P11 **Ouverture d'un restaurant solidaire**
par la Ville de Paris

Ma mairie

www.mairie10.paris.fr

paris info Le 3975* Paris.fr

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe

> LA MAIRIE DU 10e
72, rue du Faubourg Saint-Martin
75475 Paris Cedex 10
www.mairie10.paris.fr

L'entrée des personnes à mobilité réduite se fait par le 1, rue Pierre Bullet.

> HORAIRES D'OUVERTURE
Lundi - Vendredi : 8h30 à 17h.
Jeudi : 8h30 à 19h30.
Samedi : 9h à 12h30.
Services ouverts le samedi : célébrations des mariages, déclarations de naissance et décès, délivrance des actes de naissance, mariages et décès.

> ACCUEIL - INFORMATION
Tél. : 01.53.72.11.42
Rez-de-chaussée, côté escalier B.

> SECRÉTARIAT DES ÉLUS
Tél. : 01.53.72.10.00
2e étage, escalier B.

> ANTENNE DE POLICE
1, rue Hittorf - 75010 Paris
Tél. : 01.58.80.80.80
Ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h.
Le jeudi de 10h30 à 19h.

> BIBLIOTHÈQUE
4e étage, escalier B, fond du couloir.
Tél. : 01.53.72.11.75
Fax : 01.53.72.12.28
Mardi, mercredi et vendredi : 10h à 18h.
Jeudi : 14h à 19h.
Samedi : 9h30 à 12h30.

> DÉMOCRATIE LOCALE
Conseils de quartier : 01.53.72.10.77
Conseil de la Jeunesse : 01.53.72.10.74

PERMANENCES

> BUREAU MUNICIPAL D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT
Lundi : 9h30 à 13h.
Jeudi : 14h à 19h.
Vendredi : 13h à 17h.
4e étage, escalier B.

> HISTOIRE ET VIES DU 10e
4e étage, escalier B. Tél. : 01.53.72.12.97
Présidente : Jeannine Christophe
Le jeudi de 16h à 19h (sauf vacances scolaires)

>OFFICE DU MOUVEMENT SPORTIF DU 10e
Le mercredi de 10h à 12h (sauf vacances scolaires)
5e étage, escalier B.
Président : Antoine Prost
Tél. : 01.53.72.93.76
Mail : info@oms10paris.com

> RÉSEAU ÉDUCATION SANS FRONTIÈRES
Aide pour les démarches des personnes sans titre de séjour.
Le jeudi de 17h à 19h, sans rendez-vous.
Prendre un ticket à l'accueil à partir de 16h.
Espace Hittorf.

> E.D.I.F. (Energies Durables en Ile-de-France, Conseil aux particuliers sur les économies d'énergie)
Le premier lundi du mois de 11h à 13h, sans rendez-vous.
Salle Démocratie Locale.

> CAFAC (Confédération des Associations et Fédérations des Anciens Combattants du 10e)
Tous les jours de 9h à 9h30.
Espace Hittorf.

> A.D.I.L (Association Départementale d'Information sur le Logement)
Mardi, mercredi et jeudi, sur rendez-vous pris à l'accueil.
Espace Hittorf.

> AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
Espace Hittorf, rez-de-chaussée, côté escalier B.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, sans rendez-vous, et de 14h à 16h, avec rendez-vous.
Le mercredi toute la journée sur rendez-vous.

> CONCILIATEURS DE JUSTICE
Le mercredi de 14h à 16h : Madame Viala, sans rendez-vous.
Le mardi de 14h30 à 16h30 : Monsieur Colas, sur rendez-vous au 01.53.72.11.42

> CONSEILLER FISCAL
Questions concernant les impôts locaux.
Le lundi de 16h à 17h, sur rendez-vous.
Espace Hittorf.

> PACTE DE PARIS (Amélioration de l'habitat)
Le vendredi de 9h à 12h, sans rendez-vous.
Tél. : 0800 006 075 Espace Hittorf.

> MIRP (Mission dans l'Industrie de la Régie Parisienne)
Aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation.
Le jeudi de 10h à 14h, sur rendez-vous pris à l'accueil ou au 01.53.72.11.42.
Espace Hittorf.

> PÔLE INSERTION 10e
Le lundi de 13h à 17h, sur rendez-vous pris à l'accueil.
Espace Hittorf.

> P.I.V.O.D. (Aide à la création d'entreprises)
Le jeudi de 9h30 à 12h, sans rendez-vous.
Espace Hittorf.

> ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX FAMILLES TOUCHÉES PAR LA MALADIE D'ALZHEIMER
Le premier vendredi du mois : de 10h à 12h, sur rendez-vous au 01.46.47.79.61.
Espace Hittorf.

> ANDEVA (Association Nationale de Défense des Victimes de l'Amiante)
Le premier mercredi du mois de 17h à 19h, sans rendez-vous.
Salle Démocratie Locale.

> A.T.F (Association des Tunisiens en France)
Le mercredi de 9h30 à 12h, sans rendez-vous.
Espace Hittorff.

> AVOCAT
Le vendredi de 16h30 à 19h10 (sauf juillet et août), sur rendez-vous au 01.53.72.11.42, le matin même à partir de 8h30. Espace Hittorf.

RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS

Les opérations de recensement annuel de la population auront lieu du 20 janvier au 26 février 2011.
Si vous souhaitez être agent recenseur, vous pouvez déposer votre candidature à la Direction générale des services de la Mairie du 10e (4e étage)

LES INFOS DU 10e

Directeur de la publication : Rémi Féraud.
Rédaction : Xavier Simonin.
Tél. : 01.53.72.10.00
Photo couverture : Catherine Réchard
Crédits photographiques : Emmanuel Naffrechoux, Michel Tiard, Catherine Réchard et Claude Colomb
Réalisation : Agence Bolivie.
Impression : Imprimerie Morault.
Journal municipal trimestriel, imprimé à 60 000 exemplaires sur papier recyclé.
Distribution : Adrexo

Retrouvez ce journal sur le site de la Mairie du 10e, en version consultable, téléchargeable et audio : www.mairie10.paris.fr

L'édito du Maire

Madame, Monsieur,

A l'approche de l'hiver, notre inquiétude redouble pour les personnes sans-abri qui dorment dans les rues de Paris. Dans le 10e, leur situation reste plus que jamais préoccupante, notamment celle des exilés afghans qui l'hiver dernier n'ont pas tous pu trouver une solution d'hébergement, jusqu' à ce que la Ville de Paris ouvre pour eux en urgence un centre dans l'ancien hôpital Saint-Lazare.

Cet été, la Ville de Paris et les services de la préfecture de police ont procédé à la fermeture des campements de fortune situés le long du canal Saint-Martin, sous la voûte La Fayette et le pont Louis Blanc, faisant suite à une décision de justice constatant des risques graves et immédiats en matière de salubrité et de sécurité.

En effet, depuis plusieurs mois, des dizaines de migrants vivaient dans des conditions sanitaires indignes, qui se dégradaient de jour en jour, et qui n'étaient pas acceptables pour les exilés eux-mêmes.

Toutes ces personnes ont pu bénéficier d'un accompagnement juridique et social et se sont vu proposer une place d'hébergement, notamment en centre d'accueil de demandeurs d'asile, car la majorité d'entre elles sont effectivement des demandeurs d'asile.

La coopération avec les services de l'Etat a été à cette occasion positive. Je tiens à le souligner, en espérant que cela ne restera pas une exception.

Car ces efforts ponctuels ne sauraient compenser les insuffisances du gouvernement depuis 2003. Si la situation s'est un peu améliorée cet été, de nombreux exilés sont encore présents dans nos rues, et il continue d'en arriver quotidiennement. Leurs conditions de vie restent inacceptables et l'approche de l'hiver m'inquiète au plus haut point.

La pétition que les élus du 10e ont lancée au printemps dernier, demandant au gouvernement de créer les places d'hébergement supplémentaires nécessaires, est donc plus que jamais d'actualité. Nous la remettrons solennellement au Premier Ministre dans les prochaines semaines. Si le sort des exilés présents dans notre arrondissement continue d'être ignoré par les autorités de l'Etat, espérons que les milliers de Parisiens qui l'ont signée recevront eux une réponse.

Rémi Féraud
Maire du 10e arrondissement

« Cet été, la Ville de Paris et les services de la préfecture de police ont procédé à la fermeture des campements de fortune situés le long du canal Saint-Martin, sous la voûte La Fayette et le pont Louis Blanc »

« La coopération avec les services de l'Etat a été à cette occasion positive. Je tiens à le souligner, en espérant que cela ne restera pas une exception. »

COMPTE-RENDU DE MANDAT
PAR BERTRAND DELANOË

RENDEZ-VOUS
LE MERCREDI 10 NOVEMBRE
à 18h30 à la mairie du 10e

DIX SUR DIX : LA FÊTE DES ASSOCIATIONS

Par un beau week-end ensoleillé de septembre, la 2e édition de **Dix sur Dix** a rencontré son public, les habitantes et habitants du 10e arrondissement.
Plus de 80 animations se sont succédé durant tout le week-end, permettant aux associations de montrer l'étendue de leur savoir-faire : théâtre, danse, musique, sport, performances, projections... dans le beau cadre du jardin Villemin et de l'ancien couvent des Récollets, que de nombreux habitants ont découvert à cette occasion.

D'autres associations, une centaine, avaient fait le choix de présenter, sous des barnums installés dans les allées du jardin Villemin, leurs activités et leurs spécificités, pour ne pas dire leurs sensibilités.
Les instances de la démocratie locale, par la dynamique des six conseils de quartier, ont permis, le dimanche midi, que le boulodrome du square Villemin devienne lieu de convivialité pour de nombreux habitants et exilés afghans venus partager leur pique-nique.

Le week-end a été ponctué par des moments forts mais l'un d'entre eux a marqué plus que les autres cette 2e édition de **Dix sur Dix :** la projection en avant-première du film documentaire réalisé par le Conseil de la Jeunesse du 10e sur les jeunes exilés afghans (voir ci-contre) présents dans notre arrondissement. Autre moment fort, les habitants de l'arrondissement venus en nombre participer aux visites guidées des ateliers d'artistes en résidence aux Récollets.
A l'évidence, cette 2e édition a permis de remplir le double objectif qu'elle s'était fixé : permettre au plus grand nombre de mesurer la vitalité de la démocratie locale et de la vie associative du 10e et de découvrir, ou redécouvrir, le précieux patrimoine que constituent l'ancien couvent des Récollets et le jardin Villemin au cœur de notre arrondissement.

PROJECTION DU FILM DU CONSEIL DE LA JEUNESSE

Cette édition de Dix sur Dix a été marquée par la 1ère projection publique d'un film réalisé par le conseil de la jeunesse du 10e. *L'Exil de la dernière chance. Regard sur les mineurs isolés afghans*, documentaire de 26 minutes, propose un nouveau regard sur les mineurs exilés, souvent afghans, présents dans les rues de l'arrondissement depuis la fermeture de Sangatte en 2002.
Qui sont-ils ? D'où viennent-ils ? Où vont-ils ? Quelles sont leurs aspirations ? Autant de questions auxquelles les jeunes du 10e ont tenté d'apporter des réponses. La projection, devant un public nombreux, a été suivie par un débat auquel a notamment participé Pierre Henry, directeur général de France Terre d'Asile.
Pour toute information sur ce documentaire ou sur le fonctionnement du conseil de la Jeunesse : Jules MAUGER, coordinateur du conseil (01.53.72.10.74 ou jules.mauger@paris.fr).

Faut-il rappeler que ces lieux ont été sauvés de la spéculation immobilière par un combat associatif local déterminant à la fin des années 90 ?
C'est donc une juste retour de l'histoire, que les associations du 10e puissent investir, lors du 3e week-end de septembre, ce site magnifique.

APPEL À PROJETS : POINT D'ÉTAPE

Les conseils de quartier disposent chaque année d'un budget d'investissement d'environ 8.000 euros pour investir sur des projets de proximité. Mais l'absence de projets d'investissement identifiables a souvent conduit les conseils de quartier à demander le report des crédits non consommés d'année en année.

Dans un précédent numéro des Infos du 10e, le conseil de quartier Faubourg du Temple / Hôpital Saint-Louis avait innové dans les pratiques du 10e, en lançant un appel à projets public, afin de soutenir financièrement des initiatives de quartier. L'opération a été un réel succès puisqu'une quarantaine de projets ont été reçus.

Après avoir effectué une première sélection, l'équipe d'animation a présenté et soumis au vote des habitants, en assemblée plénière le 22 juin, les projets qui lui paraissaient à la fois les plus réalistes et les plus pertinents.

Sept projets ont donc été retenus pour un financement total ou partiel par le conseil de quartier (Voir ci-contre). Le projet n°4 a été livré durant l'été.

Les projets n° 2, 3, 5, 6 et 7 sont en cours de finalisation. Le projet n°1 est actuellement dans la phase « concertation » entre l'école Saint-Maur, les affaires scolaires et le conservatoire du 10e. Nul doute que cette classe « Violon » verra le jour dans les prochains mois.

Projets sélectionnés et dont le financement a été voté par les habitants du quartier Faubourg du Temple / Hôpital Saint-Louis

1. **Création d'une classe « Violon »**
   à l'école Saint-Maur
2. **Mur végétal et Tchoukball,**
   à l'école élémentaire Parmentier
3. **Quinze « Roulants »,**
   pour l'école maternelle Parmentier
4. **Fourniture d'un écran interactif**
   à l'école Vicq d'Azir
5. **Achat de matériel multimédia**
   pour les crèches Sainte-Marthe et Vellefaux
6. **Fourniture d'un barnum**
   pour le centre social Aires 10
7. **Aide financière à la commission solidarité**
   des 6 conseils de quartier

• 101, rue du Faubourg-du-Temple

L'ART « MURS »

Ce projet du conseil de quartier Faubourg du Temple / Hôpital Saint-Louis consiste à sélectionner des murs dans le quartier, et à les confier pour habillage à des artistes, sur une durée de 18 mois.
Tous les 3 mois, de nouveaux artistes prennent en charge ces murs et travaillent avec des collectifs, associations et écoles du quartier. Bien entendu, les autorisations ont été obtenues auprès des propriétaires des murs sélectionnés.

Le souhait du conseil de quartier est de permettre que chaque nouvelle création artistique éphémère soit accompagnée par une association.

A chaque fois, une plaque officielle donne des informations, comme le nom du -ou des- artistes qui ont réalisé l'œuvre, le nom de l'association...

Ce projet a donc pour la vie de quartier plusieurs intérêts (la liste n'étant pas limitative) :
- amener l'art vers le public,
- faire naître des émotions,
- faciliter le dialogue entre les personnes.

Site et mail :
www.cqparis10.org
lestroismurs@gmail.com

• 24, rue Alibert

Quatre adresses de murs :
- *10 rue Jacques Louvel Tessier*
- *24 rue Alibert (mur de l'école élémentaire)*
- *40 rue Sambre et Meuse (mur d'angle)*
- *101 rue du Faubourg du Temple (mur droit du retrait de la Cour de Bretagne)*

FAUT-IL AVOIR UNE BARBE

POUR ÊTRE UNE FEMME D'AFFAIRES ?

La MdA (maison des associations du 10e) accueille à ce jour plus de 250 associations. Ces associations disposent de moyens administratifs mis gratuitement à disposition par la Ville de Paris (accès aux ordinateurs, à Internet, à des salles de réunion...). Les associations peuvent se domicilier à la MdA10 et y avoir une boite à lettres permanente. L'une d'entre elles, l'association les « Ami(e)s de la Barbe » est particulièrement active. Entretien ...

Les femmes seraient-elles jalouses des attributs pileux des hommes? On pourrait le croire en suivant les tribulations des « Ami(e)s de la Barbe » au sein des lieux de pouvoir.
Qu'y a-t-il de commun entre le Salon des Entrepreneurs, le Théâtre de l'Odéon, L'Oréal, le Sénat et autres lieux investis par surprise par ces femmes à barbe? Selon leurs propres mots, ce sont «des lieux où les hommes se croient en terrain conquis», ne laissant finalement aux femmes que quelques miettes de pouvoir.

Le collectif « La Barbe » s'est manifesté pour la 1ère fois le 8 mars 2008, en affublant l'une des 3 femmes de la statue de la République d'une magnifique barbe postiche (photo ci-contre). Constatant la montée du sexisme, la domination masculine dans toutes les sphères de la société et l'augmentation des inégalités entre les hommes et les femmes malgré toutes les bonnes intentions affichées, le collectif a décidé de réagir pour aider à la prise de conscience.

Nous avons rencontré Catherine, l'une de ses membres.

- Quels sont les objectifs de l'association « Ami(e)s de la Barbe »?

Nous voulons rendre visible la domination masculine dans tous les lieux de pouvoir : entreprises, politique, culture, sport, religion...
La société y est tellement habituée que souvent elle n'en a pas conscience. Nous ne prenons pas position.
Nous agissons par la dérision, nous félicitons les hommes de réussir à conserver le pouvoir, nous leur offrons des trophées...

- Vous êtes donc essentiellement dans l'action?

Et même exclusivement dans l'action. Nous en réalisons 1 à 2 par mois, environ 50 depuis notre création.

- Comment choisissez-vous vos lieux d'intervention?

Nous suivons l'actualité, les occasions ne manquent pas. Nous avons aussi notre réseau qui nous signale les événements qui peuvent nous concerner.

- Quand vous arrivez avec vos barbes, que se passe-t-il?

Nous sommes souvent face au public, devant une tribune. Si le public montre de la sympathie pour notre action, nous avons un meilleur accueil que dans le cas contraire. Les «stars» de la manifestation concernée regardent d'où vient le vent...

- Pouvez-vous aller partout?

Non. Nous aimerions bien aller à Davos*, par exemple, mais c'est impossible, du moins actuellement.

- Êtes-vous évacuées par la force?

Nous sommes priées de sortir avec plus ou moins de fermeté. Mais nous commençons à être connues, et reconnues comme non-violentes. Il n'y a donc pas de violence à notre égard.

- Ces inégalités hommes/femmes, c'est un sujet sérieux.

Oui, même si nous utilisons essentiellement le second degré. Et si vous voulez participer à l'une de nos actions, vous verrez que c'est vraiment très exaltant!

• Vous pouvez retrouver les actions des Ami(e)s de la Barbe sur www.labarbelabarbe.org vidéos à l'appui, ainsi que sur les réseaux sociaux.

* Forum économique mondial.

DROIT DE VOTE DES RÉSIDENTS ÉTRANGERS : **VOTATION CITOYENNE**

La question du droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers est posée depuis plus de 30 ans en France. Le 30 mars 2010, 313 députés ont repoussé une proposition de loi constitutionnelle sur le « droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales des étrangers non ressortissants de l'Union européenne résidant en France. ».

La citoyenneté est le droit pour toute personne de participer aux prises de décision qui la concernent. Étrangers comme nationaux sont impliqués dans la vie de la cité et le « vivre ensemble » : ils participent à la vie économique, sociale et associative et contribuent déjà à la vie citoyenne en étant responsables d'associations, délégués syndicaux, représentants de parents d'élèves, électeurs pour la désignation des conseils de prud'hommes, etc.

L'extension de cette citoyenneté a déjà eu lieu dans 17 pays de l'Union européenne. Les résidents étrangers doivent être enfin considérés comme des citoyens à part entière par la République.

C'est pourquoi, la semaine précédant le dimanche 5 décembre 2010, le collectif Votation Citoyenne lance une nouvelle campagne afin de consulter les citoyens de ce pays pour aller vers un suffrage réellement universel, avec le soutien et l'implication des organisations locales et nationales.

Vous trouverez le dossier complet, l'actualité et le calendrier des actions du comité du 10e pour la votation citoyenne sur le site d'Ensemble, nous sommes le 10e. http://ensemble10.free.fr/

QUINZAINE MULTICULTURELLE "HABITATS DU MONDE"

Pour la quinzième année, l'association Ensemble, nous sommes le 10e a organisé une quinzaine multiculturelle dans l'arrondissement. Depuis la première édition en 1996, la méthode de travail, collégiale et participative, reste inchangée, articulée autour d'une réunion mensuelle ouverte à toutes les associations intéressées. Le thème annuel fait l'objet d'un choix collectif : le fil conducteur de l'édition 2010 a été "Habitats du monde".

Plus d'une cinquantaine d'associations ont participé aux différentes manifestations qui ont agrémenté cette quinzaine.

L'exposition en Mairie a permis, par la présentation d'habitats traditionnels ou modernes, de faire un tour du monde partant du 10e et passant, entre autres, par le Nord de la France, la Corée, la Turquie et l'Afrique du Nord via l'Espagne.

Deux conférences, en partenariat avec Histoire & Vies du 10e, et un débat ont illustré ce thème, parfois de façon passionnée, tant pour les intervenants que pour le public. Étaient proposés : « Une maison ouvrière en 1860 au 12, rue Jean-Moinon : modalités de construction, traces de vies » par Claude Calvarin ; « Paris capitale du plâtre : le 10e arrondissement et son trésor de maisons à façade et décors de plâtre » par Pascal Payen-Appenzeller et le mal-logement, animé par trois débatteurs d'ATTAC, de l'Union départementale CGT-logement et de la Confédération nationale du logement.

Les animations culturelles ont été marquées par de forts moments de convivialité : ainsi, le pique-nique-projection de *Mon Oncle* de Jacques Tati dans le square Juliette-Dodu a réuni plus d'une centaine de personnes autour d'une soupe froide de tomates préparée par le centre social Aires 10. La promenade « Découverte de l'architecture et de l'habitat en brique dans le 10e » a permis aux amateurs de découvrir de façon privilégiée quelques recoins de l'arrondissement.

La fête des associations, le long du canal, s'inscrivant dans la lignée des manifestations précédentes, avec stands d'associations et podium artistique, présentait également un panorama assez complet des activités proposées dans l'arrondissement, agrémenté par des espaces spécifiques : un atelier de réparation de bicyclettes animé par plusieurs associations de défense des transports doux et en commun ; un espace enfants avec deux structures qui proposaient de construire et de décorer une cabane à leur taille ; l'association Frisottis proposait un atelier de maquillage, tandis que le jardin partagé accueillait une exposition photo « du pollen plein les pattes... insectes pollinisateurs du jardin Villemin ».
La quinzaine s'est close avec un "Voyage entre Balkans et Carpates", en partenariat avec les Mercredix de l'art, spectacle proposé par la compagnie de danse MLADOST et le groupe folklorique NADEJE de l'Association des Originaires et amis des pays tchèque et slovaque (AOTS).

Retrouvez toutes les photos de la manifestation 2010 et le calendrier des prochains événements sur le site de l'association http://ensemble10.free.fr/

LE CONTRAT DE SÉCURITÉ DU 10e ARRONDISSEMENT

• *Signature du contrat de sécurité du 10e arrondissement le 7 juillet 2010. Georges Sarre, adjoint au maire de Paris en charge de la Sécurité et de la Prévention, rappelle les priorités de la municipalité parisienne.*

Le nouveau contrat de sécurité d'arrondissement signé le 7 juillet 2010 a pour objectif de décliner les orientations du contrat parisien au niveau de l'arrondissement.
Il a été signé, suite à un travail important de l'ensemble des acteurs, par Rémi Féraud, maire du 10e arrondissement, Michel Gaudin, préfet de police, Jacques Rigon, commissaire central du 10e, Jean-Claude Marin, procureur de la République et Philippe Fatras, inspecteur d'académie de l'Education Nationale ainsi que Georges Sarre, adjoint au maire de Paris chargé de la sécurité et de la prévention.

Le contrat de sécurité d'arrondissement représente le cadre de référence de la politique de prévention de la délinquance et de sécurité à mener pendant les trois prochaines années.

Au regard du diagnostic de l'arrondissement, recensant les problématiques majeures, et du bilan des actions menées dans le cadre de l'ancien contrat de sécurité ainsi que du nouveau contrat parisien de sécurité, 4 axes thématiques d'interventions prioritaires ont été dégagés, autour desquels ont été élaborées 15 fiches actions (voir ci-contre).

Ce plan d'action, pragmatique et synthétique, traite en priorité les principaux problèmes de l'arrondissement et présente les actions que les signataires du contrat s'engagent à mettre en œuvre. il pourra être réajusté chaque année en fonction des nouveaux besoins constatés et des impératifs conjoncturels.

Le 10e arrondissement compte déjà de nombreux dispositifs et initiatives. Ce nouveau contrat s'efforce donc de s'appuyer sur les actions existantes, de renforcer, et surtout, de coordonner le travail des différents acteurs.

Axes thématiques d'interventions prioritaires	Actions correspondantes
Prévenir la délinquance des mineurs et des jeunes majeurs	Développer l'éducation à la citoyenneté et l'apprentissage de la règle
	Lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire
	Prévenir et lutter contre les infractions commises dans et aux abords des établissements scolaires
	Lutter contre le phénomène des bandes
Prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes et les autres violences intrafamiliales – développer l'aide aux victimes	Lutter contre les violences au sein du couple et les violences faites aux femmes
	Lutter contre les autres violences intrafamiliales
	Améliorer l'accueil et l'orientation des victimes d'infractions pénales
Prévenir et traiter les conduites à risques et la récidive	Animer la coordination des actions de prévention des conduites d'addiction (alcool, toxicomanie)
	Impulser une action intercommunale en matière de lutte contre le crack
	Prévenir la récidive
Développer la mise en cohérence territoriale des réponses et améliorer le cadre de vie	Améliorer le cadre de vie et favoriser le partage de l'espace collectif
	Prostitution : agir / prévenir / informer
	Développer les actions de prévention et de sécurité routière
	Coordonner les interventions menées en direction des publics en grande précarité qui fréquentent les gares et leurs abords
	Instaurer une méthodologie de suivi de la sécurité et de la prévention de la délinquance

Ce contrat de sécurité est disponible dans son intégralité sur le site de la mairie du 10e arrondissement.
www.mairie10.paris.fr

LA POLITIQUE PUBLIQUE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE À PARIS

Le code général des collectivités territoriales, modifié en la matière par la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, dispose que le préfet de police et le maire de Paris animent et coordonnent conjointement la politique de prévention de la délinquance.
Le nouveau Contrat Parisien de Sécurité, signé le 3 mars 2009 par le préfet de police, le maire de Paris, le procureur de la République, le préfet secrétaire général de la préfecture de Paris et le recteur de l'académie de Paris, constitue le cadre de contractualisation de la politique partenariale parisienne en matière de prévention de la délinquance et de sécurité.

UN NOUVEAU SERVICE AU COMMISSARIAT : LE PÔLE DE PROTECTION DE LA FAMILLE

Un Pôle de Protection de la Famille (PPF) a été créé en mai 2009 au sein du commissariat de l'arrondissement; il s'agit d'une brigade à vocation principalement judiciaire qui s'intègre au Service de l'Accueil, de la Recherche et de l'Investigation Judiciaires (SARIJ) basé au 14, rue de Nancy.
Ces enquêteurs spécialisés traitent les procédures judiciaires relatives aux violences intrafamiliales mais également aux infractions commises en milieu scolaire. Ce pôle est un partenaire important pour la mise en oeuvre d'une des priorités du contrat de sécurité : la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes.

Les policiers de la Mission de Prévention et de Communication (MPC) sont également des interlocuteurs privilégiés des différents parte naires du contrat de sécurité. Ils interviennent notamment auprès des élèves des établissements scolaires de l'arrondisse ment pour des actions de prévention portant sur les dangers des drogues, le racket, les violences, la responsabilité pénale, les dangers de la rue, les incivilités et la citoyenneté. Ils assurent en outre l'interface entre le commissariat et différents acteurs et partenaires locaux (professions à risques, bailleurs sociaux, associations...) pour un échange d'informations et des conseils en sécurité.

LES CORRESPONDANTS DE NUIT

Le précédent contrat local de sécurité préconisait la création de « correspondants de nuit », agents municipaux chargés d'une mission de médiation sociale et de veille technique.
Depuis 2009, ils interviennent dans les quartiers de la Grange-aux-Belles, de Sainte-Marthe et du Buisson Saint-Louis, de 16h à minuit.
Ils peuvent être joints au 01 42 40 08 48.

3 QUESTIONS AU MAIRE

• *Rémi Féraud et Stéphane Bribard, conseiller du 10e arrondissement en charge de la Jeunesse et de la Prévention.*

En matière de sécurité, quel est votre rôle de maire d'arrondissement ?

Rémi Féraud : A Paris, les pouvoirs de police sont dévolus exclusivement au Préfet de police. Mais la Ville de Paris agit elle aussi beaucoup pour la sécurité. Notamment, en attribuant un budget de 273 millions d'euros à la Préfecture de police ainsi qu'en finançant elle-même des actions de prévention nombreuses qui concernent directement notre arrondissement.

Comme maire d'arrondissement, j'ai une relation de travail presque quotidienne avec le commissaire du 10e. J'interpelle régulièrement le Préfet de police lorsqu'une situation me paraît devoir être mieux prise en compte. Et la mairie d'arrondissement coordonne les différentes actions de prévention. Stéphane Bribard est particulièrement chargé de ces questions au sein de l'équipe municipale.

Comment évolue la délinquance dans le 10e ?

Rémi Féraud : Les derniers chiffres en notre possession datent de 2009. Ils montrent que tous les types de délinquance ont baissé, à part les atteintes volontaires à l'intégrité physique. La délinquance générale a baissé de plus de 13%, la délinquance de voie publique de 47%.

Cette évolution est très positive, mais on constate depuis l'an dernier un regain de délinquance de voie publique et des actes de violence sur les personnes. Ce phénomène est sans aucun doute dû à la gravité de la crise économique et sociale, à la déstructuration de certaines familles déjà fragiles et à la montée des tensions dans notre société. La politique menée par Nicolas Sarkozy ne fait selon moi qu'exacerber ces tensions.

Face à cette situation, quelles doivent être pour vous les priorités en matière de prévention et de sécurité ?

Rémi Féraud : La sécurité est un droit essentiel pour chacun. Elle est indispensable dans une ville qui doit appartenir à toutes et à tous. C'est d'ailleurs pour cela que j'approuve le plan de déploiement de la vidéoprotection sur l'espace public à Paris. Cette conviction, profonde, que la sécurité est un droit républicain fondamental, m'amène à formuler 3 constats. D'abord, il faut améliorer le travail de la police, sa présence dans les quartiers et ses modalités d'intervention. Sur ce point, le professionnalisme des fonctionnaires de police du commissariat du 10e et la qualité de leur relation de travail avec la mairie sont un atout précieux. Je suis néanmoins inquiet et vigilant sur l'évolution des effectifs sur notre arrondissement alors que des milliers de postes sont en cours de suppression dans la police nationale.

Ensuite, l'efficacité de la justice reste bien trop faible du fait de son manque de moyens. Nous n'avons pas besoin d'un durcissement des lois existantes, qui est l'obsession du gouvernement et de la majorité UMP. Ce dont nous avons besoin, c'est de sanctions effectives et utiles. Le manque de moyens alloués à la justice des mineurs a de ce point de vue des conséquences catastrophiques.

Enfin, le rôle de la prévention doit être renforcé. Les éducateurs des clubs de prévention spécialisée réalisent un travail exceptionnel, qui permet à beaucoup d'adolescents de s'inscrire dans des parcours positifs. Je souhaiterais que leurs moyens soient encore accrus. 10e United, la structure portée par l'AJAM avec les jeunes de l'arrondissement, vient d'ouvrir ses portes à la Grange-aux-Belles. J'attends beaucoup de ce projet innovant.

Pour terminer, je mentionnerai 2 problématiques qui ont fait l'objet d'une attention privilégiée dans le contrat de sécurité d'arrondissement signé en juillet dernier : la toxicomanie et la prostitution. Les acteurs qui interviennent sur ces questions sont nombreux mais il manque, de l'avis de tous, de la coordination. C'est un rôle que la mairie d'arrondissement peut jouer et, avec Stéphane Bribard, nous n'y manquerons pas.

LES JARDINIERS DE VILLEMIN À L'HONNEUR

Le concours des décorations florales de la Ville de Paris existe depuis presque 50 ans. Il permet de primer les plus belles réalisations des jardiniers parisiens et de récompenser les efforts soutenus de la Mairie pour embellir les jardins. Cette année, l'atelier dirigé par Jean-Paul Auzeau au jardin Villemin a été récompensé par le 2e prix, dans la catégorie Grands jardins. Dans la même catégorie, le jardin de Reuilly (1er prix) et la promenade Pereire ont également été distingués.
Pour les nombreux habitants qui fréquentent le jardin Villemin, cette récompense ne sera pas une surprise, tant ses jardiniers les ont accoutumés à leurs superbes réalisations. Cette création, qui représente un flacon de parfum en osier tressé (photo ci-contre), surpasse néanmoins toutes les autres.
Ce prix fait suite à celui obtenu l'année dernière dans la catégorie « qualité de l'entretien compte tenu des contraintes ».
Un grand bravo donc aux jardiniers, mais également aux agents de surveillance du jardin Villemin, qui toute l'année accomplissent un travail remarquable, dans des conditions souvent complexes. Leur accueil, leur écoute, en particulier auprès des nombreux exilés présents dans la journée, sont d'une qualité rare.

Le jardin Villemin : toujours plus accueillant

La Ville de Paris et la Mairie du 10e poursuivent par ailleurs leurs efforts pour améliorer l'accueil dans le jardin Villemin.
Une sanisette « Decaux » vient d'être installée dans le jardin vers le canal, et une nouvelle aire de jeux pour les tout-petits verra le jour dans les prochains mois, complétant ainsi la grande aire de jeux inaugurée l'année dernière.

FORUM POUR L'EMPLOI : 2e ÉDITION

Spécifiquement destiné aux personnes qui recherchent un emploi ou une formation dans le secteur de la petite enfance ou de la dépendance, le 2e forum pour l'emploi de la mairie du 10e a eu lieu le 15 septembre dernier. Organisé en partenariat avec les Maisons des Entreprises et de l'Emploi de la Ville de Paris, ce Forum pour l'Emploi avait pour principal objectif de favoriser le contact direct entre demandeurs d'emploi et employeurs afin de permettre à ces derniers de recruter.
400 demandeurs d'emploi ont visité le forum et les premiers éléments de bilan montrent qu'au moins 70 d'entre eux ont obtenu un CDD, un CDI ou un rendez-vous de recrutement. En outre, 10 personnes sont entrées en parcours de Validation des Acquis de l'Expérience pour le titre d'assistante de vie aux familles.
Nouveauté cette année, une séance de job dating avait été mise en place par la Fédération des particuliers-employeurs (FEPEM) pour celles et ceux qui recherchent une garde d'enfants. Le principe : des entretiens de quelques minutes pour permettre aux parents de rencontrer plusieurs candidat(e)s et choisir celui/celle qui convient le mieux à leurs besoins. Cette innovation a rencontré un intérêt certain et sera renouvelée l'année prochaine, avec pour objectif une participation plus importante des parents.
A noter : Les dossiers comportant les fiches de postes proposés ainsi que les coordonnées des organismes recruteurs seront disponibles jusqu'au 31 décembre 2010.
Renseignements : Maison du développement économique et de l'emploi, 213 rue La Fayette, tél. : 01 44 52 17 60

C'ÉTAIT LA RENTRÉE DANS LE 10e

Le 3 septembre dernier, les 7.700 écoliers et 1.500 collégiens du 10e ont repris le chemin de l'école.

Cette année encore, la municipalité a profité des vacances d'été pour réaliser de nombreux travaux dans les écoles et collèges de l'arrondissement. Peintures dans les groupes scolaires Belzunce et Louis Blanc, nouvelle cour dans l'école maternelle de la rue de l'Hôpital Saint-Louis, ravalement de la maternelle Pierre Bullet et nouveau bâtiment pour l'école polyvalente de la rue de Lancry (en attendant la livraison d'une nouvelle cuisine à la fin de l'année). Cette rentrée scolaire marque aussi la mise en œuvre de la réforme de la tarification dans les cantines scolaires parisiennes, adoptée au printemps dernier par le Conseil de Paris. Cette mesure permettra une diminution de la facture de cantine pour 65 % des foyers parisiens, tout en continuant le travail sur la qualité des repas servis aux écoliers et le développement du bio.

Enfin, cette année 2010/2011 voit la généralisation de deux nouveaux dispositifs municipaux : la préinscription obligatoire dans les centres de loisirs, afin de mieux organiser les activités en fonction du nombre d'enfants attendus, et la mise en œuvre de Facil'Familles, qui permet désormais aux familles de payer et gérer en ligne les activités périscolaires de leurs enfants.

Toutes les informations relatives à la réformes des cantines, à Facil'Familles ou à la préinscription dans les centres de loisirs sont disponibles sur le site de la Ville de Paris www.paris.fr.

OUVERTURE D'UN RESTAURANT SOLIDAIRE DANS LE 10e

Depuis le 15 septembre, le restaurant Emeraude de l'avenue Claude Vellefaux et 4 autres restaurants du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP) accueillent le soir des personnes en grande précarité, sur orientation des services sociaux et des associations.

Cette décision de transformer en restauration assise la distribution alimentaire de rue, qui était assurée le soir devant le Père-Lachaise par la Ville de Paris, permet d'offrir aux personnes démunies des conditions d'accueil plus confortables et plus dignes.
5 restaurants, répartis dans les 5e, 8e, 10e, 14e et 20e arrondissements afin de limiter les déplacements des usagers, sont concernés par ce nouveau dispositif.

Ces restaurants solidaires ouvrent le soir de 17h30 à 20h. Pour accéder aux restaurants, les usagers présentent une carte nominative valable 1 mois ou un coupon journalier, qui leur sont donnés par les services sociaux parisiens et par une quarantaine de partenaires associatifs.

LA GARE DU NORD CONTINUE SA MUE

Etape par étape, la physionomie du quartier de la gare du Nord se transforme. En 2007, le réaménagement complet du parvis de la gare, financé par la Ville de Paris, a permis de réduire le trafic automobile, en faveur des piétons, vélos et transports en commun.

Puis la " marquise ", qui n'était pas d'origine, a été déposée, le bureau de poste a été déplacé dans de superbes locaux rénovés rue de Dunkerque. Les plus observateurs auront même remarqué l'apparition d'un mur végétalisé.

Le 18 septembre dernier, c'est la nouvelle façade de la gare qui a été inaugurée, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

La gare actuelle, conçue par l'architecte Jacques Hittorff comme un monument urbain, dont la façade devait refléter le prestige, date des années 1860. Après des travaux de nettoyage et de restauration de la façade et des statues, elle retrouve 150 ans après son aspect et sa beauté d'origine, pour le plus grand plaisir des usagers et des riverains.

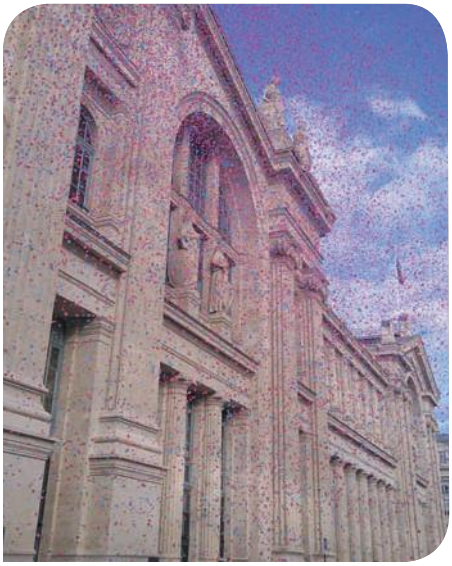

• Lâcher de confettis lors de l'inauguration de la façade le 18 septembre

Groupe Socialiste

Voies sur berges. Paris est née de la Seine : c'est, en quelque sorte, sa « ligne de vie »

Il y a plusieurs années déjà, Bertrand Delanoë a eu la conviction que sur l'axe essentiel que constitue la Seine devait naître un projet dédié à la beauté et à l'âme de Paris. Cette intuition est même devenue un engagement de campagne pour les élections municipales de 2008.
En effet, comment accepter que ce site exceptionnel demeure réduit à l'état d'autoroute urbaine ? Notre ambition est donc de transformer cet espace pour l'embellir et réinventer ses usages. Ce site est vaste et offre un potentiel extraordinaire. Cela s'adresse à tous les amoureux de Paris, à toutes les générations : car si notre ville appartient à tout le monde, les rives de son fleuve doivent être à la hauteur de cette invitation permanente et universelle.
Oui, la reconquête des voies sur berges est un rêve. Mais un rêve dont nous voulons qu'il se réalise dans les prochaines années. Ce qui implique d'abord beaucoup de pragmatisme dans la conception même du projet.
Dans ce cadre reconfiguré, pourront être conçus des lieux et des moments où la ville sera vraiment en lien avec son fleuve : des usages inédits - culturels, créatifs, récréatifs et sportifs - des événements, des aménagements adaptés, des gradins descendant vers le fleuve, tout cela participant de cette dimension nouvelle.
La 1ère adjointe au maire de Paris, Anne Hidalgo, qui conduit ce projet majeur d'aménagement urbain, insiste sur la nécessaire concertation populaire qui va accompagner ces aménagements : "**le forum citoyen**" en ligne sur **bergesdeseine.paris.fr** doit être un lieu d'échanges et d'idées. La concertation doit mobiliser les principaux usagers, parmi lesquels les familles, les jeunes, les personnes âgées.
Ce chantier est considérable, ses perspectives stimulantes. Au coeur de l'enjeu, l'avenir de Paris, son visage, ses rythmes et ses pratiques. Oui, la transformation des voies sur berges entre en résonance avec une certaine conception de la ville du XXIe siècle. C'est cette même conception qui anime au quotidien les élu(e)s socialistes du 10e dans leur action au sein de notre arrondissement. Ces transformations visent à mettre en harmonie des notions si longtemps délaissées : convivialité, vivre ensemble, diversité, créativité et esthétique. En remettant les citoyens au centre d'une telle entreprise, c'est cette ambition inédite qui demain, nous le souhaitons, trouvera son expression.

Les élus socialistes du 10e :
Rémi Féraud, Eric Algrain, Stéphane Bribard, Alexandra Cordebard, Hélène Duverly, Elise Fajgeles, Sybille Fasso, Bernard Gaudillère, Salomé Meiers-Naem, Alain-Pierre Peyraud, Paul Simondon, Olga Trostiansky

Groupe Communiste

« Logement dans le 10e : produit de luxe ? »

Les plus anciens des habitants du 10e sont chaque jour plus effarés lorsqu'ils regardent les vitrines des agences immobilières : 6 000 € le m² dans un immeuble dégradé de la rue Jean Moinon, 8 000 € et plus du m² au bord du canal ou dans le neuf !

La spéculation immobilière a fait flamber le prix du m² à Paris et la politique du gouvernement a contribué à tendre la situation, y compris parmi les locataires de logements sociaux, à grands coups de surloyers qui frappent les familles à revenu moyen, menaçant une certaine diversité pourtant si unanimement revendiquée, pour éviter les ghettos.

Dès le début 2001, notre majorité s'est employée à mettre en œuvre ses engagements dans le domaine du logement. La Chambre régionale des comptes vient de donner une appréciation positive des efforts entrepris depuis 2003 et de l'excellente gestion de la Ville de Paris dans le domaine du logement social. Elle a relevé une particularité parisienne : la part de la Ville dans les engagements financiers pour le logement social est supérieure à la part de l'Etat, 60 % pour la Ville contre 40% pour l'État. Pour 2011, le budget de l'Etat prévoit une baisse de près de 20% de son apport. La Chambre prend aussi acte de la forte progression du rythme de construction de logements sociaux à Paris et reconnaît que « ces objectifs volontaristes doivent permettre à la ville d'atteindre le seuil de 20 % de logements sociaux dès 2014, soit six ans avant l'échéance de 2020, fixée par la loi SRU ».

Mais la spéculation immobilière à Paris est telle que les efforts considérables déjà menés par la municipalité doivent être portés plus loin encore, notamment en mobilisant les moyens budgétaires à leur plus haut niveau. Les élus communistes souhaitent en particulier que les crédits du compte foncier de la Ville de Paris, qui permettent l'achat de terrains et d'immeubles, soient entièrement utilisés, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Dans notre arrondissement, la préemption doit être plus systématique, notamment en cas de vente à la découpe et pour résorber l'habitat insalubre, tout particulièrement celui des vieux hôtels meublés.

Groupe Communiste – Alain Lhostis, Conseiller de Paris
Marie-Thérèse Eychart, Adjointe au Maire du 10e

Groupe des Verts

« Salle de consommation propre »

Alors que le gouvernement, à travers la voix de son premier ministre, a jugé "ni utile, ni souhaitable" l'ouverture des salles de consommation propre, nous souhaitons attirer l'attention de tous sur cette question pour laquelle nous militons depuis longtemps. Alors que l'expérience a été menée avec succès dans plus de 80 villes européennes, nous déplorons le retard de la France, mais nous précisons que militer pour l'expérimentation d'une telle structure n'est nullement légitimer des pratiques illégales liées à la drogue.

En revanche, c'est prendre en considération les souffrances de la toxicomanie, parfois exposées à la vue de tous, ajoutant à la détresse des malades une insupportable violence imposée aux riverains. C'est admettre qu'une société sans drogue n'existe pas et considérer qu'il est de notre devoir de protéger des populations déjà fragilisées. C'est se donner les moyens de sauver des vies en intervenant sur la diminution des contaminations de maladies liées aux pratiques des toxicomanes. C'est accepter l'idée que le chemin vers la guérison passe rarement par l'abstinence, et insister sur les bienfaits de l'accompagnement.

Face à la souffrance vécue par les toxicomanes, est-il normal de se priver de la moindre occasion d'accompagner un malade vers une guérison souhaitée ? Est-il tolérable de fermer les yeux sur les succès évidents enregistrés par nos voisins qui ont eu le courage de ne pas opposer le caractère illégal de la consommation de drogues à la souffrance de personnes toxicomanes?

Aussi, nous déplorons que cette question ne soit pas appréhendée au-delà des clivages traditionnels. Parce que face à la détresse de nos concitoyens, nous refusons la récupération du débat à des fins politiques, et parce que surtout, nous refusons de croire que la seule solution pour lutter contre la souffrance humaine, quand bien même elle se situe dans l'illégalité, passe exclusivement par la répression.

C'est pourquoi, nous, élu(e)s verts du 10e, souhaitons que notre arrondissement soit porté candidat pour l'ouverture d'une salle de consommation propre, devenant ainsi un précurseur national d'une lutte pour un traitement plus humain de la détresse et des dangers de la toxicomanie.

Véronique Dubarry, Adjointe au Maire de Paris,
Chargée des personnes en situation de handicap,
Déléguée au Maire du 10e aux sports

Mehdi Guadi, Conseiller d'arrondissement
Chargé de l'Urbanisme, du Développement durable
et de l'Economie sociale et solidaire

Centre et Indépendants

« Petits arrangements entre amis ! »

Vous avez tous suivi les récents événements de la procédure de justice entre Jacques Chirac, l'UMP et Bertrand Delanoë. Ce dernier a donc retiré la plainte de la ville de Paris dans l'affaire des emplois fictifs contre une indemnisation des Parisiens à hauteur de plus de 2 millions d'euros.

En effet, si je peux comprendre l'intérêt supérieur de Paris qui va donc faire entrer une manne financière conséquente, ainsi que celui de Jacques Chirac et l'UMP, en revanche, je m'interroge sérieusement sur la crise de confiance que cela a provoqué dans l'esprit de nos concitoyens.

J'ai été la seule élue de Droite à ne pas prendre part au vote lors du dernier conseil de Paris, le lundi 27 septembre, car je ne pouvais me résoudre à accepter d'être l'otage et par là même, l'héritière d'un système du passé.

Je ne souhaitais pas non plus donner totalement raison au Maire de Paris, qui rappelez-vous, a fait toute sa campagne électorale de 2001 « sur l'honneur de Paris » et contre les affaires.

Vous voyez donc à quel point la politique peut parfois apparaître comme un lieu où les élites parviennent toujours à trouver un terrain d'entente en dépit de tout ce qu'elles ont dit lors de leur campagne précédente, et je dois bien avouer que je n'aurais jamais pu avoir l'audace de me représenter à vos suffrages si j'avais cautionné ce que justement je souhaite voir balayé.

En agissant ainsi, la vieille droite parisienne a démontré qu'elle n'avait pas soldé le passé et l'UMP est donc résignée à ne jamais reconquérir Paris.

La Gauche encore divisée sur cette question, est tout de même sortie grandie d'une telle négociation prétextant ce qui est bon pour les Parisiens. Mais qu'en est-il de l'éthique de la campagne de 2001 ?

Je tenais à partager ce point de vue avec vous et vous invite à me faire part de vos réflexions car de mon point de vue, la tribune politique de notre journal du 10e doit servir cet échange direct et permanent entre nous.

Lynda ASMANI
Conseillère de Paris (Centre et Indépendants)

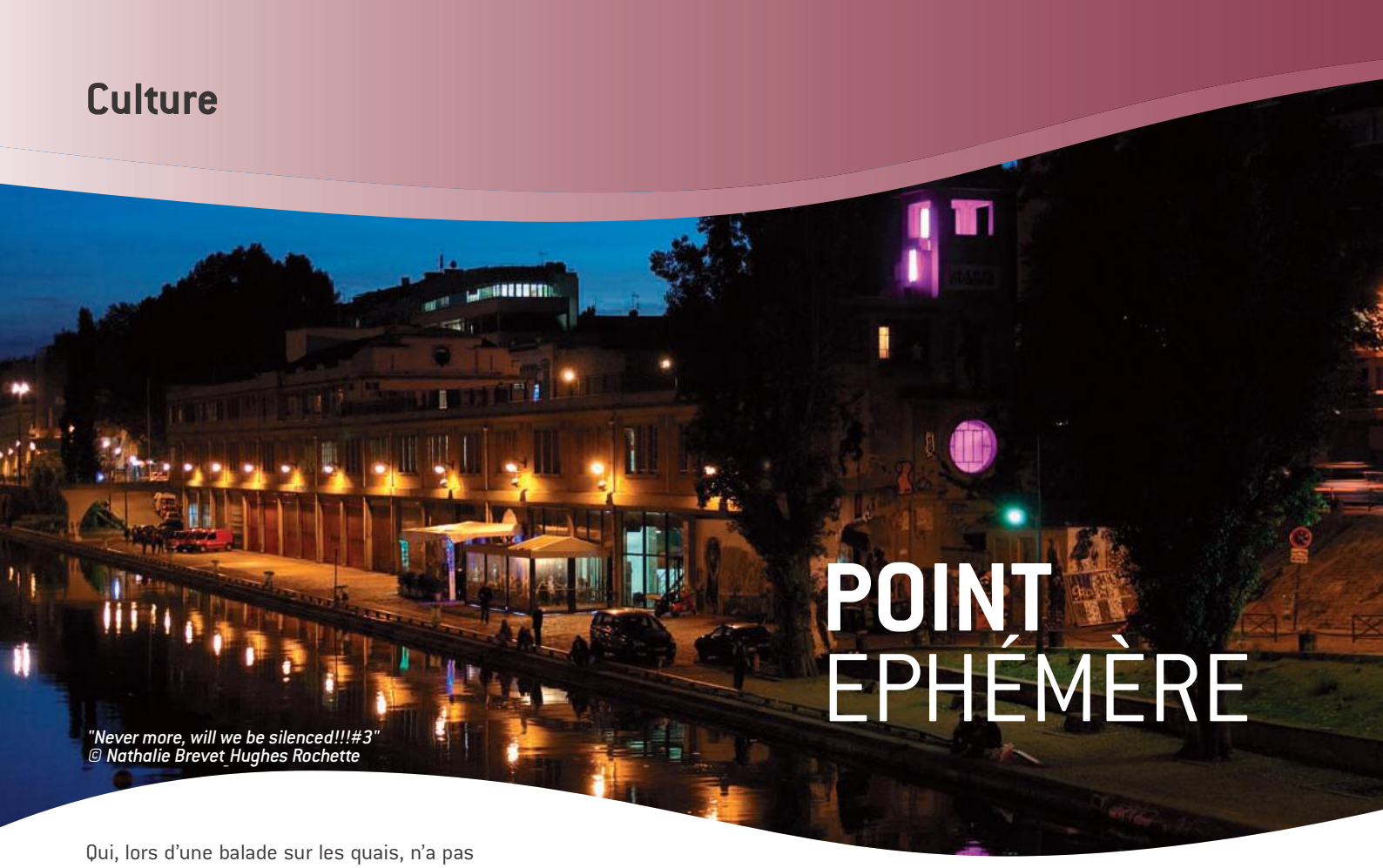

POINT EPHÉMÈRE

"Never more, will we be silenced!!!#3"
© Nathalie Brevet_Hughes Rochette

Qui, lors d'une balade sur les quais, n'a pas remarqué cette agréable terrasse idéalement située au bord du canal ? Vous avez certainement eu l'occasion d'y passer prendre un verre, mais savez-vous vraiment ce qu'est Point Ephémère et tout ce qu'il s'y passe ?

Point Ephémère existe depuis octobre 2004. Cet bâtiment, ancien magasin de matériaux de construction Point P, est animé par l'équipe de l'association Usines Ephémères, qui investit depuis plus de 20 ans des lieux en friche pour y laisser place à l'art.
Depuis son ouverture, le centre de dynamiques artistiques propose une programmation riche en concerts, expositions, rencontres, débats, projections, danse... mais accueille également dans ses ateliers des artistes en résidence et les accompagne dans leur projet artistique.

Le bar-restaurant est géré par l'association et propose midi et soir, en semaine et le week-end, une carte brasserie simple et abordable. C'est dans cet espace que l'ensemble des personnes qui côtoient le lieu se croisent : public des expositions et concerts, clients du restaurant, utilisateurs du Wi-Fi, artistes en résidence, musiciens, plasticiens, danseurs ! Cela en fait un lieu de rencontre et d'échange incroyable.
Le public est au cœur du projet de Point Ephémère, tourné vers la diffusion de la création émergente sous toutes ses formes et ses pratiques et ouvert sur le territoire.

Le centre culturel a épousé les transformations du quartier et est devenu un acteur majeur de cet axe aujourd'hui récréatif de la capitale. La programmation, tout en restant exigeante, n'exclut pas plaisir et fête et alterne petits concerts gratuits, live de musique électronique, salons d'éditeur et expositions militantes.

Les habitants du quartier ont la possibilité de venir déjeuner ou boire un verre, mais aussi de profiter des cours de pratiques amateurs, de débattre sur des sujets de société, de participer aux goûters, Arte Radio, de faire la fête lors du Tanaber (fête sénégalaise) ou de venir faire des emplettes au Marché de Noël...
Les jeunes y ont toute leur place, ce sont d'ailleurs eux qui construisent le lieu : soirées clubbing, concerts aux tarifs modérés ... Les façades du bâtiment sont volontairement ouvertes à la libre expression des cultures urbaines. L'espace Jemmapes et Point Ephémère organisent également plusieurs dimanches par an pour les adolescents des après-midi dansants et battles hip hop.

Quant aux familles, elles profitent du calme qui règne sur le quartier le dimanche après-midi, lorsque le quai est fermé aux voitures, pour venir bruncher et visiter l'exposition en cours.
L'espace d'exposition, largement ouvert sur l'extérieur grâce à de grandes baies vitrées, accueille des expositions en entrée libre tout au long de l'année. Cette ouverture sur la ville appelle à prendre position dans le réel, à faire participer le public. C'est ainsi que le dessin et le graphisme se sont imposés dans l'orientation artistique, tout en laissant la place à des projets plus conceptuels, comme l'exposition des artistes Nathalie Brevet et Hughes Rochette qui sera présentée en janvier 2011, dont nous pouvons déjà observer les néons colorés situés sur la vigie, à la nuit tombée.

Chaque saison, un nouveau chorégraphe est invité pour une session de résidence et de programmation en spectacle vivant. Chaque résidence donne lieu à des ouvertures publiques gratuites, moments privilégiés de rencontre des artistes avec le public.
Suite au succès de l'année passée, le festival Petites Formes Cousues sera reconduit au printemps, proposant une semaine de propositions artistiques autour de la danse et du spectacle vivant.

Côté musique, Point Ephémère propose au public le meilleur de la création contemporaine. Des rendez-vous réguliers, avec des festivals tels que Filmer la Musique, les Plans d'Avril, le festival de musiques suédoise ÅÄÖ, côtoient des concerts et soirées, en collaboration avec des acteurs majeurs des musiques actuelles comme Ed Banger ou Kill The Dj, ou présentent des artistes en devenir.

• Point Ephémère
200 quai de Valmy, 75010 Paris
Tél : 01 40 34 02 48
Site : www.pointephemere.org
M° Jaurès / Louis Blanc,
Entrée au bord du Canal Saint-Martin

10 ANS D'HISTOIRE 10 ANS DE VIES

DE L'EXPOSITION DE L'AN 2000 À CELLE DE 2010.

Dans les années 1990, le 10e arrondissement était en manque de société historique. Pour remédier à cette carence, un petit groupe d'habitants du 10e, passionnés par l'histoire de l'arrondissement, décida de fonder une société historique, à laquelle il donna le nom d'« **Histoire et Vies du 10e** », codifiant son but dans des statuts loi 1901.

Son intitulé signifiait que son domaine ne se résumerait pas seulement à l'Histoire passée du 10e mais aussi à l'Histoire vivante au quotidien. L'an 2000 était proche, la nouvelle association se devait de célébrer ce moment historique de changement de siècle.

• Affiche de l'exposition de 2010

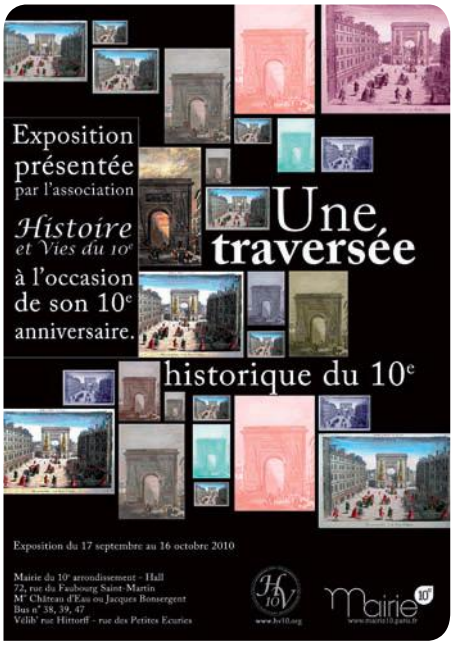

A cet effet, furent rassemblés une grande quantité de documents historiques, prêtés par des associations et par des collectionneurs privés, dans le but de monter une exposition, « *La mémoire du 10e par l'image* », accueillie en mairie par le maire de l'époque, Tony Dreyfus, et son équipe municipale, du 15 septembre au 15 octobre 2000.

Le succès remporté par cette exposition conforta l'existence d'Histoire et Vies du 10e et, reconnaissance gratifiante, elle obtint son affiliation à la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile de France.
De 2000 à 2010, l'objet de l'association a donc été de veiller à la sauvegarde du patrimoine et de la mémoire du 10e arrondissement. Pour réaliser cet objectif, HV10 (sigle de l'association) a monté 28 expositions, donné 44 conférences, organisé 64 visites guidées, est intervenu 10 fois en conseil d'arrondissement, et, pour le côté festif, a organisé 10 dîners à thèmes.

• Affiche de l'exposition de 2000

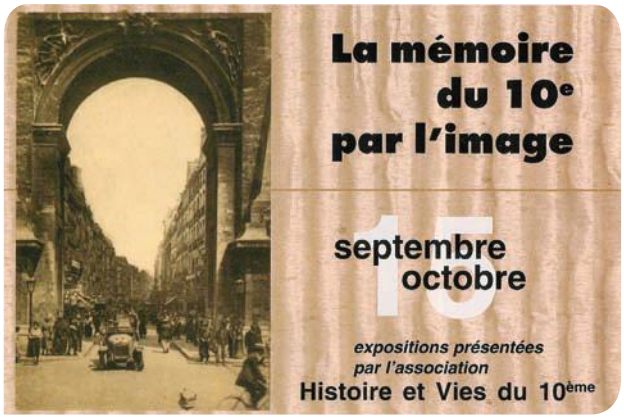

L'association a aussi participé à des événements nationaux et locaux comme les Journées du Patrimoine, Ensemble nous sommes le 10e, les Rencontres photographiques, Colloques de la Fédération, etc.
Et HV10 a publié, de 2000 à 2006 : 26 *Lettres d'Information*, relayées à partir de 2005 par son site (hv10.org). Elle a édité régulièrement un *Bulletin historique* : 7 numéros parus de 2004 à 2010 et 2 numéros *Hors série* publiés en 2007 et 2009.
Elle a publié en 2007, aux éditions Parimagine, un livre de cartes postales sur le 10e : « *Mémoire des rues, Paris 10e arrondissement, 1900-1940* », ouvrage offert par la mairie dans la corbeille des jeunes mariés du 10e. Enfin, le journal municipal « *Les Infos du 10e* » lui a ouvert une page historique en 4e de couverture : 7 articles sont parus de 2008 à 2010.

L'association est gérée par un conseil d'administration de 20 membres, elle compte à ce jour quelques 200 adhérents et une permanence dans son bureau en mairie lui permet d'accueillir un large public et de mettre à sa disposition son fonds documentaire et iconographique.

En 2010, pour célébrer son 10e anniversaire, il a été décidé d'organiser, comme à sa création, une exposition sur l'histoire du 10e. Il ne s'agissait pas de refaire une copie conforme de l'exposition de l'an 2000, mais de l'axer essentiellement sur les manifestations historiques présentées lors de ces dix dernières années. D'autre part, en ce 150e anniversaire de la formation du Paris actuel, toute la scénographie de l'exposition a été agencée autour des quatre quartiers administratifs, créés en 1860, qui constituent le 10e arrondissement de Paris.

Ainsi a été montée par les membres du Conseil d'administration d'HV10 l'exposition « *Une traversée historique du 10e* » que l'on a pu voir en mairie du 16 septembre au 17 octobre 2010.

Nul doute qu'HV10 continuera sa route au fil de l'Histoire qui ne s'arrête jamais.

• HV10 : Société historique du 10e arrondissement de Paris,
Présidente : Jeannine Christophe
Mairie du 10e, 72 rue du Faubourg-Saint-Martin,
75475 Paris cedex 10
Tél : 01 53 72 12 97
Mail : hv10@club-internet.fr
Site : http://hv10.org

MAIRIE DE PARIS

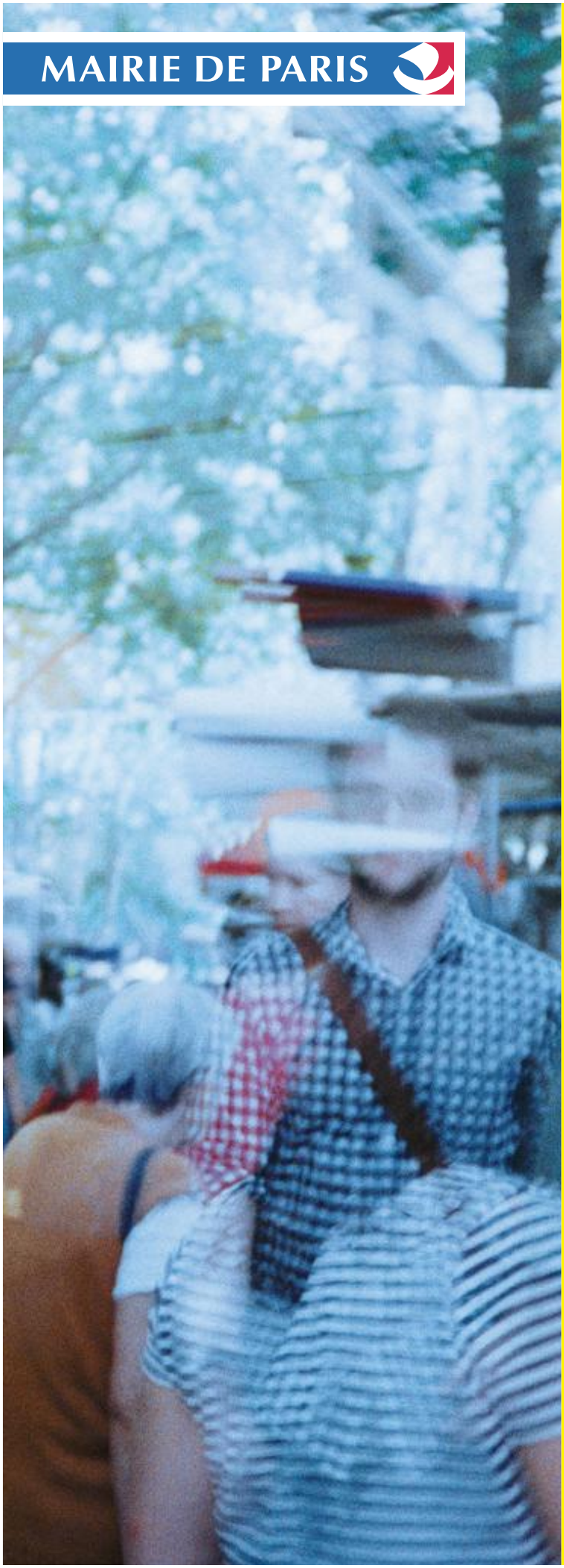

2010

COMPTE RENDU DE MANDAT

PAR BERTRAND DELANOË
MAIRE DE PARIS
ET L'ÉQUIPE MUNICIPALE

RENDEZ-VOUS LE MERCREDI 10 NOVEMBRE

à 18h30 à la Mairie du 10e

72, rue du Faubourg St-Martin, Paris 10e
Métro : Château d'eau

TOUTE L'INFO au 3975* et sur PARIS.FR

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur